



Outre-mer : "avec une reprise après juillet nous sommes rayés de la carte touristique" Patrick Vial-Collet

Interview de Patrick Vial-Collet, le patron des "Hôtels et des Îles" et président de la CCI Îles de Guadeloupe. Ce vendredi 30 avril 2021, Jean-Baptiste Lemoyne tenait une réunion d'urgence du Comité filière tourisme, afin de dévoiler le calendrier de reprise de l'activité selon les secteurs. Si tout le monde connaît ses dates de réouverture et sa jauge inhérente, les territoires d'outre-mer manquent à l'appel. Aucune date, ni rendez-vous n'ont été donnés quant à une reprise du voyage, vers la Guadeloupe, la Martinique ou encore la Réunion. Patrick Vial-Collet, le patron des "Hôtels et des Îles" mais président de la CCI Îles de Guadeloupe, fait le point suite à l'entrevue avec Jean-Baptiste Lemoyne, tout en demandant une date et une adaptation des aides.



TourMaG.com - Ce vendredi matin, vous avez participé au Comité filière tourisme, autour de Jean-Baptiste Lemoyne, d'après nos informations, il n'y a pas de bonnes nouvelles pour les territoires d'outre-mer et la Guadeloupe...

Patrick Vial-Collet : C'est catastrophique, concernant le redémarrage de l'activité touristique dans les outre-mer, car nous ne faisons pas partie du dispositif de reprise.

[Visualiser l'article](#)

Il est très bien d'avoir un déconfinement extrêmement clair, avec différentes étapes bien définies autour de 4 dates, pour la métropole. Je m'en félicite, car nous parlons là de notre 1er marché émetteur. Les Français pourront voyager de nouveau, c'est une bonne chose.

J'ai demandé à Jean-Baptiste Lemoyne de faire l'écho auprès du gouvernement que les populations d'outre-mer puissent avoir la même stratégie de déconfinement, avec un calendrier spécifiant les étapes de levée progressive des restrictions.

Il est important d'avoir un calendrier visible pour tout le monde, avec la date de la fin des motifs impérieux, afin que nous nous préparions à la réouverture.

J'ai bien compris que le président de République a décidé aujourd'hui, que les activités économiques et la vie des Français reprennent progressivement leur cours normal.

Patrick Vial-Collet : Oui c'est ça, car à défaut, les Français qui peuvent maintenant partir, vont se projeter et construire leurs voyages. Sans date, ni calendrier, les outre-mer vont disparaître de l'offre touristique.

Nous n'aurons aucune chance de rattraper le retard, même si nous sommes ouverts cet été. Nous aimerions, dès la semaine prochaine avoir une date, à laquelle l'offre touristique puisse être de nouveau dans les catalogues et les référencement des professionnels du tourisme.

Nous avons besoin de visibilité.

Nous avons oublié de parler Croisiere celle-ci pourront reprendre à partir du 30 juin 2021 en France, sans limite de capacité. Quid des outre-mer ? Pour l'heure, nous ne savons rien.

TourMaG.com - Vous aimeriez que dès le mois de juin, il soit possible pour les métropolitains de se rendre en Guadeloupe, Martinique, l'Île de la Réunion ?

Patrick Vial-Collet : Sans donner de date, nous aimerions que la semaine prochaine, nous puissions annoncer le calendrier.

J'estime que nous sortions de notre confinement, en Guadeloupe le 18 mai 2021, mais les motifs impérieux et le couvre-feu seront toujours en vigueur, nous souhaiterions savoir quand les motifs impérieux seront levés et les autres restrictions.

TourMaG.com - Avez-vous une visibilité ou un protocole qui se dégage ?

Patrick Vial-Collet : Nous avons fixé comme date, la fin de semaine prochaine, pour avoir une réponse, donc nous ne faisons pas de procès d'intention.

Nous connaissons déjà la fin du confinement, le 18 mai, après j'ai compris que deux paramètres permettent de lever les motifs impérieux à savoir le niveau de vaccination du pays émetteur, et le développement du pass sanitaire.

Celui-ci va être expérimenté en Corse et dans les outre-mer, c'est une excellente chose. Tout ça c'est bien, mais le redémarrage dépend de la levée des motifs impérieux.

Depuis l'instauration de ceux-ci, le 2 février 2021, il n'y a plus aucune activité touristique. Les avions sont vides. Maintenant, il faut que ça redémarre, les Français doivent avoir le choix des outre-mer.

Si la semaine prochaine, nous avons une date et que celle-ci est très raisonnable, alors il sera possible de sauver l'été. Il ne faut pas que la reprise soit au-delà de juillet ou août, ce serait impensable, car le reste du monde serait ouvert et pas les outre-mer.

Une telle décision signifierait que nous sommes rayés de la carte touristique.

Guadeloupe : "La machine doit se remettre en marche, nous avons besoin d'une date"

TourMaG.com - Estimez-vous qu'il y a un manque de considération pour les DOM-TOM ?

Patrick Vial-Collet : Je ne dirais pas ça, je ne m'inscris pas dans la critique du gouvernement.

Il fait face à une tâche difficile. Même si je ne comprends pas toutes les décisions, elles ne sont pas faciles à prendre, je ne vais pas rajouter de la critique sur des décisions qui ne sont parfois pas comprises.

Je me veux constructif et je me tourne vers l'avenir. Des entreprises ont mis la clé sous la porte, certains sont en vie, mais en réanimation et d'autres qui tiennent le choc. En que président de la CCI Îles de Guadeloupe je veux sauver le maximum d'entreprises.

[Visualiser l'article](#)

Ce sauvetage se fera en ayant un maximum de visibilité, nos banquiers et partenaires se disent que le top départ a été donné. La machine doit se remettre en marche, nous avons besoin d'une date et nous pensons que les DOM-TOM ont la considération du gouvernement.

TourMaG.com - Qu'en est-il des aides, avez-vous des demandes particulières ?

Patrick Vial-Collet : Au-delà de ce planning, nous souhaiterions que le dispositif d'aides existant soit adapté. Loin de nous de créer des nouveaux systèmes, alors que déjà le nombre d'aides est pléthorique, pour s'y retrouver ce n'est pas facile et plutôt difficile à expliquer pour le tissu économique.

Nous souhaiterions que l'attrail soit adapté, notamment sur la saisonnalité de notre activité. Si la montagne a de toute évidence une haute saison, avec la neige, la Guadeloupe est dans la même situation.

Nous avons du soleil toute l'année, mais nous avons une haute saison du 15 décembre au 15 avril, puis une basse et très basse saison.

Durant 2 années consécutives, c'est en plein durant notre haute saison que nous avons eu les contraintes les plus fortes, pour freiner la propagation de l'épidémie de coronavirus.

Nous demandons bien sûr que le plan montagne, qui n'est pas lié à la région mais à la saisonnalité de l'activité, puisse être étendu chez nous.

"les congés payés sont une bombe à retardement"

TourMaG.com - Dans le même temps les aides vont principalement se réduire, avec la levée des restrictions...

Patrick Vial-Collet : Nous voulons éviter l'effet cliquet.

C'est que dès que vous faites moins de 50% de votre chiffre d'affaires, vous avez des indemnités qui sont égales à 20% de votre CA de référence, donc si vous faites 49%, vous n'avez rien.

En résumé, plus vous vous approchez des 50% et moins vous avez intérêt à garder votre entreprise ouverte et celui qui fait 54% n'aura aucune aide. Nous demandons une dégressivité, mais pas un effet cliquet.

De plus, concernant la prise en charge des coûts fixes qui dépend d'un chiffre d'affaires mensuel d'un million d'euros et l'aide ne peut dépasser plus de 10 millions d'euros.

D'un côté pour les grands groupes, comme les compagnies aériennes, c'est insuffisant et 99% du tissu économique des îles de Guadeloupe fait moins de 12 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il y a un problème d'équité.

Il n'y a pas que les gros groupes qui ont un problème de charges fixes. De plus, les congés payés sont une bombe à retardement. En gros, l'activité partielle, une période non travaillée est considérée comme une période de travail.

TourMaG.com - Pourquoi est-ce une bombe à retardement ?

Patrick Vial-Collet : Ainsi, les entreprises fermées depuis plus d'un an, les compteurs des personnes en activité partielle, continuent de tourner, concernant les congés payés.

Or ces entreprises n'ont pas eu de recette depuis de nombreux mois et les salariés ont le droit à des congés, bien qu'elles n'aient pas été entre guillemets en activité.

C'est une bombe à retardement car les congés se cumulent, donc certains sont à 5 semaines et le gouvernement a pris en charge jusqu'à présent 10 jours.

Quand les affaires vont reprendre, au moment de la réouverture, si ce problème n'est pas réglé, les opérateurs vont rouvrir avec une tension sociale, en raison de cette problématique.

Avant de redémarrer, il faut un arbitrage législatif, via un système de compensation. Nous avons aussi un problème avec le remboursement du PGE.

"Nous demandons que le PGE Tourisme soit 10 ans, avec un différé plus long"

TourMaG.com - Que demandez-vous ?

www.tourmag.com
Pays : France
Dynamisme : 12



Page 4/4

[Visualiser l'article](#)

Patrick Vial-Collet : Nous sommes sur deux ans de différés pour éviter aux entreprises de ne pas rembourser durant la crise, mais la durée d'amortissement reste la même, à savoir 5 ans.

Ainsi, ceux qui ont bénéficié des deux ans de différés vont devoir rembourser leurs PGE en seulement 3 ans. Nous demandons que le PGE Tourisme soit remboursable sur une durée plus longue soit 10 ans et à un an de différé en plus que la fin de la crise.

Si la crise perdure en 2022, nous aimerions débiter l'amortissement du PGE, en 2023. Il n'est pas possible d'exiger en remboursement, alors que les entreprises n'ont pas de recettes.

L'idée de la conversion des PGE en prêt participatif est très intéressante, notamment pour les entreprises jeunes qui ont notamment des capitaux propres plus faibles.

il y aura des défaillances, c'est une certitude. Si 2020 a été une très bonne année au niveau des faillites, 2022 sera celle du rattrapage avec un record de faillites.